

QUICK DRY®

FDS N° : BLM007

Date de révision : 9/23/2018

Page 1 sur 4

1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Fabricant PROFILE

Products, LLC 750
LAKE COOK ROAD
SUITE 440
Buffalo Grove, IL 60089, États-Unis

En cas d'urgence : Numéro de téléphone d'urgence (Amérique du Nord) : (800) 424-9300

Coordonnées : (Compte ChemTrec N° : CCN792719

Téléphone : (847) 215-1144

Télécopieur : (847) 215-0577

Courriel : tech@profileproducts.com

Site Web : www.profileproducts.com

Nom du produit : Quick Dry®

Date de révision : 9/23/2018

FDS N° : BLM007

Nom courant : N.A.

Description : Argile Montmorillonite traitée thermiquement.

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH selon 29 CFR 1910 (Norme OSHA sur la communication des dangers) :

Santé, toxicité pour certains organes cibles, exposition unique, 3

Éléments d'étiquetage SGH, Conseils de prudence compris

Mot d'avertissement SGH : **ATTENTION**

Pictogrammes de danger SGH :



Mentions de danger SGH :

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence SGH :

P201 - Obtenir les instructions particulières avant utilisation.

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Dangers non classifiés ailleurs ou non couverts par la SGH

Inhalation : Poumons

Contact avec la peau : Non

QUICK DRY®

SDS Number: BLM007

Date de révision : 9/23/2018

Page 2 sur 4

NFPA : Santé = 1, Incendie = 0, Réactivité = 0, Danger particulier = n/a



3

COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients :

N° CAS % Nom chimique

14808607 3 à 5 % Silice, quartz macrocristallin

4

PREMIERS SOINS

Contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon.

Contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la gêne persiste.

5

MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Ininflammable et non dangereux

6

MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesures à prendre en cas de libération ou déversement du matériau : S'il n'est pas contaminé, balayer ou ramasser et réutiliser en tant que produit. S'il est contaminé par d'autres matériaux, le placer dans des récipients appropriés.

7

MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions de manipulation : Mesures à prendre en cas de libération ou déversement du matériau : S'il n'est pas contaminé, balayer ou ramasser et réutiliser en tant que produit. S'il est contaminé par d'autres matériaux, le placer dans des récipients appropriés.

Conditions d'entreposage : Stocker dans un endroit sec.

QUICK DRY®

FDS N° : BLM007

Date de révision : 9/23/2018

Page 3 of 4

8

CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Équipement de protection individuelle :**

Protection des voies respiratoires : Si les concentrations de poussières dépassent les limites d'exposition recommandées admissibles, utiliser des masques anti poussières approuvés NIOSH, avec l'approbation TC-21C-xxx, jusqu'à ce que les contrôles techniques réalisables soient terminés.
Ventilation : Il est recommandé d'être équipé d'une aspiration locale ou autre ventilation qui permettra d'abaisser les concentrations de poussières en-dessous des limites d'exposition admissibles.
Protection des yeux : Si des concentrations élevées de poussière sont présentes, des lunettes bien ajustées sont recommandées pour réduire l'exposition des yeux aux poussières.
Autre équipement de protection : En option.

Limites d'exposition (fraction respirable) dans l'air :

OSHA & MSHA - LEP	10 mg/m ³
	% SiO ₂ + 2 (MPT de 8 heures)
ACGIH - VLE	0,05 mg/mètre cube (MPT de 8 heures)
NIOSH	0,05 mg/mètre cube (MPT de 10 heures, semaine de travail 40 heures)

Les limites d'exposition s'appliquent à la fraction respirable.

LEP signifie Limites d'exposition permises.

VLE signifie valeur limite d'exposition de l'American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH).

MSHA signifie limite d'exposition de l'Administration de la sécurité et de la santé dans les mines (Mine Safety and Health Administration Exposure Limit).

MPT signifie moyenne pondérée dans le temps de 8 heures.

9

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	Particules granulaires de couleur marron à roussâtre		
Tension de vapeur :	S.O.	Odeur :	Négligeable
		Solubilité :	Négligeable
		Pt. de gel/fusion :	S.O.
		Densité en vrac :	593 kilogrammes par mètre cube

10

STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique :	QUICK DRY reste stable dans toutes les conditions normales.
Substances à éviter :	Monomères n'ayant pas réagi
Polymérisation dangereuse :	Ne polymérise pas.

11

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Inhalation- N.É.

DL50 - voie intraveineuse chez le rat : 15 mg/kg

DL50 - voie orale chez le rat : 3 160 mg/kg

12

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Les argiles naturelles inorganiques, cristallines et absorbantes telles que l'attapulgite et la montmorillonite, sont utilisées dans un large éventail d'applications commerciales, industrielles et de consommation. Les argiles à la bentonite de calcium et à la bentonite de sodium, qui se composent principalement de montmorillonite, sont depuis de nombreuses années considérées comme sans risque pour l'alimentation humaine et animale (GRAS, « Generally Recognized as Safe ») par la FDA des États-Unis.

QUICK DRY®

FDS N° : BLM007

Date de révision : 9/23/2018

Page 4 sur 4

13

CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Peut être éliminé dans une installation d'élimination approuvée conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux en vigueur. La nature et l'étendue de la contamination, le cas échéant, peuvent exiger l'utilisation de méthodes d'élimination spécialisées.

14

INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

15

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Composant (N° CAS) [%] - CODES

Silice, quartz macrocristallin (14808607) [3 à 5 %] MASS, NRC, OSHAWAC, PA, TSCA, TXAIR

Description des CODES réglementaires

MASS = Liste des substances dangereuses du Massachusetts
(« MA Massachusetts Hazardous Substances List »)
NRC = Cancérogènes reconnus au niveau national (« Nationally Recognized Carcinogens »)
OSHAWAC = Contaminants aériens au travail selon l'OSHA (« OSHA workplace Air Contaminants »)
PA = Liste des substances dangereuses qui doivent être signalées en Pennsylvanie
(« PA Right-To-Know List of Hazardous Substances »)
TXAIR = Niveau de dépistages des contaminants aériens impactant la santé
(« TX Air Contaminants with Health Effects Screening Level »)

COMPOSANT / (CAS/PERC) / CODES

*silice, quartz macrocristallin (14808607) [3 à 5 %] MASS, NRC, OSHAWAC, PA, TSCA, TXAIR

DESCRIPTIONS PRINCIPALES DES RÈGLEMENTS

MASS = Liste des substances dangereuses du Massachusetts
(« MA Massachusetts Hazardous Substances List »)
NRC = Cancérogènes reconnus au niveau national (« Nationally Recognized Carcinogens »)
OSHAWAC = Contaminants aériens au travail selon l'OSHA (« OSHA workplace Air Contaminants »)
PA = Liste des substances dangereuses qui doivent être signalées en Pennsylvanie
(« PA Right-To-Know List of Hazardous Substances »)
TXAIR = Niveau de dépistages des contaminants aériens impactant la santé
(« TX Air Contaminants with Health Effects Screening Level »)

TSCA = Loi sur les substances toxiques (« Toxic Substances Control Act »)

16

AUTRES INFORMATIONS

Clause de non-responsabilité :

Bien que ce document ait été conçu avec soin, nous ne consentons aucune garantie et ne faisons aucune déclaration quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations qu'il contient et déclinons toute responsabilité quant à la pertinence desdites informations pour les besoins de l'utilisateur ou pour les conséquences de son utilisation. Chaque individu doit prendre une décision quant à la pertinence des informations pour leur(s) usage(s) particulier(s).